

Province de Québec

A une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue aux lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 7 décembre 2020, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, M. Daniel Fortin, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard et M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

La présente séance est tenue à huis-clos conformément aux directives de la Santé publique. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site internet de la municipalité au www.laurierville.net, à l'onglet Affaires municipales-conseil municipal.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du 2 novembre 2020.
3. Avis de motion pour un règlement décrétant les taux de taxes et de compensations pour l'année 2021.
4. Cautionnement du renouvellement du prêt du Comité de développement économique de Ste-Julie et Laurierville.
5. Compte-rendu du maire sur le budget 2021 de la MRC de l'Érable.
6. Date pour l'adoption du budget 2021 de la municipalité.
7. Taux d'intérêt pour la facturation 2021.
8. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021.
9. Salaire 2021 des employés municipaux.
10. Dépôt du registre public des déclarations des élus pour 2020.
11. Remplacement des tubes fluorescents à l'immeuble de la Caisse par des tubes fluorescents au DEL.
12. Entente avec la municipalité d'Inverness pour la gestion du camp de jour.
13. Établir les priorités d'actions 2021-2022 pour la Sécurité publique de la MRC de l'Érable.
14. Offre de partenariat pour la saison 2020-2021 du Mont Apic.
15. Autorisation signature certificat de réception provisoire des ouvrages chemin Grosse-Ile et Rang Scott.
16. Salaire des préposées au service de garde et de la brigadière pour les 17 et 18 décembre 2020.
17. Problème écoulement des eaux au 312 avenue Tanguay.
18. Période de questions de l'assistance.
19. Démission de M. Claude Poulin sur le comité consultatif d'urbanisme.
20. Déneigement des trottoirs par M. Nicolas Paradis.
21. Logement à l'édifice municipal.
22. Remboursement au fonds de roulement pour 2020 (200 \$, système septique commun et 1 000\$ ponceau Provencher)
23. Nomination d'un répondant pour la municipalité au Réseau Biblio.
24. Nomination d'une coordonnatrice à la bibliothèque pour 2021.
25. Appui et collaboration pour le projet « Cartographie des obstacles à la libre circulation du poisson » par l'Organisme du bassin versant de la zone du Chêne.
26. Appui à la ligne 9-8-8, ligne nationale de prévention du suicide.
27. Cartes de Noël et certificat cadeau aux employés et bénévoles municipaux.
28. Demande contribution financière de Partenaires 12-18 Érable pour 2021.
29. Adhésion à Tourisme Érable pour 2021.
30. Demande de soutien financier du Marathon de l'Espoir.
31. Demande d'aide financière de la Maison du CLDI de l'Érable pour 2021.
32. Demande de la Résidence Provencher inc. pour une aide financière pour les taxes municipales 2021.

33. Panneau de sensibilisation concernant la machinerie agricole.
34. Correspondance.
35. Approbation des comptes.
36. États des revenus et dépenses au 30 novembre 2020.
37. Varia.
38. Clôture de l'assemblée.

Résolution : 2020-293

Approbation de l'ordre du jour.

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Résolution : 2020-294

Approbation du procès-verbal du 2 novembre 2020.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que le procès-verbal du 2 novembre 2020, soit et est adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil, et dont le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Adoptée

Avis de motion pour un règlement décrétant les taux de taxes pour 2021.

Mme Julie Bernard, conseillère, donne **avis de motion** qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un règlement déterminant le taux de taxe foncière générale, le taux de taxe spéciale pour la dette, et les compensations pour le service d'aqueduc, la cueillette et le traitement des déchets et des matières récupérables, l'entretien des cours d'eau et pour l'égout sanitaire pour l'année 2021.

Résolution : 2020-295

Cautionnement pour le renouvellement de l'emprunt du CDE Ste-Julie et Laurierville.

Attendu que l'emprunt du Comité de développement économique (CDE) de Ste-Julie et Laurierville, pour le motel industriel, doit être renouvelé;

Attendu que le solde de l'emprunt est de 59 494.55 \$ au 3 juin 2020;

Attendu que le CDE de Ste-Julie et Laurierville a accepté l'offre de la Caisse Desjardins de l'Érable à un taux de 5,75% pour une durée d'un an, soit jusqu'au 27 mai 2021;

Attendu que la Caisse Desjardins de l'Érable demande à la municipalité de Laurierville de se porter caution de l'emprunt;

Attendu qu'une municipalité peut, en vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux, se porter caution d'un organisme à but non lucratif, afin de favoriser l'exploitation d'un bâtiment industriel locatif;

Par conséquent, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville se porte caution en faveur du Comité de développement économique de Ste-Julie et Laurierville, pour un emprunt de 59 494.55 \$ avec la Caisse Desjardins de l'Érable, au taux de 5,75 % pour une période d'une année, soit jusqu'au 27 mai 2021;

Que l'emprunt est amorti sur une période de 3 ans.

Que le maire, M. Marc Simoneau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, sont autorisés à signer pour et au nom de la

municipalité de Laurierville, tout document pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée

Compte-rendu du maire sur le budget 2021 de la MRC de l'Érable.

Le maire, M. Marc Simoneau, donne un bref compte-rendu verbal de la réunion de novembre de la MRC de l'Érable, au cours de laquelle le budget 2021 de la MRC a été adopté. M. Simoneau mentionne que la quote-part de la municipalité de Laurierville a augmenté de 7,82 %, représentant un montant de 23 245.22 \$ par rapport à l'année 2020, soit de 297 165.63 \$ à 320 410.85 \$. Les principales augmentations se situent à la sécurité publique pour 7 197.37 \$, au service d'ingénierie pour 5 444.31 \$ et au service d'évaluation pour 5 849.36 \$. Le budget de la MRC a augmenté de 5,32%, soit de 8 440 925 \$, pour 2020, à 8 889 998 \$, pour 2021.

Résolution : 2020-296

Date pour étude et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021.

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement que la date du 16 décembre 2020, soit retenue pour l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2021, et de l'adoption, s'il y a lieu, du budget 2021, ainsi que du programme des dépenses en immobilisations pour 2021, 2022 et 2023.

Adoptée

Résolution : 2020-297

Taux d'intérêt sur les comptes de taxes 2021.

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que le taux d'intérêt pour les comptes en retard dus à la municipalité, soit maintenu à 10% pour l'année 2021.

Adoptée

Résolution : 2020-298

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021.

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront à 20h00 le lundi :

11 janvier	1 ^{er} février	1 ^{er} mars
6 avril (mardi)	3 mai	7 juin
5 juillet	16 août	13 septembre
4 octobre	15 novembre	6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

Résolution : 2020-299

Salaire 2021 des employés municipaux.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que le tarif horaire des employés municipaux réguliers et occasionnels soit augmenté de 2,0% pour l'année 2021, sauf pour l'agent administratif et préposé au service de loisirs, M. Jean-François Labrie-Simoneau, dont le tarif horaire est augmenté de

1.50\$, et pour la coordonnatrice à la bibliothèque, Mme Dominique Martel, dont le salaire a été négocié en septembre 2020, pour la fin de l'année 2020 et pour l'année 2021.

Que la compensation mensuelle pour les frais de déplacement de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, pour l'année 2021, demeure au même montant qu'en 2020.

Adoptée

Dépôt du registre public des déclarations pour la période du 3 décembre 2019 au 7 décembre 2020.

Comme prévu à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le secrétaire-trésorier dépose le registre public des déclarations à la séance du mois de décembre. Ce registre contient les déclarations de tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre de conseil de la municipalité, et qui n'est pas de nature purement privée, lorsque sa valeur excède 200 \$. La déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception.

Pour la période du 3 décembre 2019 au 7 décembre 2020, le registre ne contient aucune déclaration.

Résolution : 2020-300

Remplacement des tubes fluorescents à l'immeuble de la caisse pour des tubes fluorescents au DEL.

Attendu que les ballasts de 15 des 25 luminaires de plafond, contenant chacun 4 fluorescents, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Caisse, sont à remplacer;

Attendu que le coût du matériel pour remplacer les 15 ballasts et les tubes fluorescents en fin de vie, est d'environ 100 \$ par luminaire de 4 tubes fluorescents, main d'œuvre non comprise;

Attendu que les 10 autres luminaires de plafond, devront également être remplacés à court terme;

Attendu la proposition de l'électricien de Électricité Grégoire Poiré inc., de remplacer les 25 luminaires de plafond, par des tubes fluorescents au DEL;

Après délibérations, il est proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la proposition de Électricité Grégoire Poiré inc., de remplacer les 25 luminaires de 4 tubes fluorescents avec mélange d'argon et de vapeur de mercure basse pression, pour des tubes fluorescents au DEL (diodes électroluminescentes).

Que le coût pour le remplacement des 25 luminaires de 4 tubes fluorescents, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Caisse, est de 4 357.55 \$, taxes, matériel et main d'œuvre incluses.

Adoptée

Résolution : 2020-301

Entente avec la municipalité d'Inverness pour la gestion du camp de jour.

Attendu que depuis quelques années, les enfants de la municipalité d'Inverness peuvent s'inscrire au camp de jour organisé par Les Loisirs de Ste-Julie de Laurierville;

Attendu que le déficit du camp de jour est partagé entre Les Loisirs de Ste-Julie de Laurierville et la municipalité d'Inverness au prorata du nombre d'enfants inscrits au camp de jour;

Attendu l'absence de document pour le service du camp de jour entre la municipalité d'Inverness, Les Loisirs de Ste-Julie de Laurierville et la municipalité de Laurierville;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'entente prévoyant la gestion du camp de jour municipal de Laurierville et d'Inverness;

Par conséquent, il est proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que le conseil de la municipalité de Laurierville accepte les termes de l'entente intitulé « Entente prévoyant la gestion du camp de jour municipal de Laurierville et d'Inverness », et autorise le maire, M. Marc Simoneau, et le directeur général, M. Réjean Gingras, à signer pour et au nom de la municipalité de Laurierville, la susdite entente.

Adoptée

Résolution : 2020-302

Établir les priorités d'actions 2021-2022 pour la Sécurité publique de la MRC de l'Érable.

Attendu que le Comité de Sécurité publique de la MRC de l'Érable, invite les municipalités de la MRC de l'Érable, à identifier les priorités d'actions du service de police pour 2021-2022;

Après délibérations, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil a identifié, pour 2021-2022, les priorités d'actions suivantes pour le service de police;

- 1) Surveillance de la vitesse des automobilistes dans la partie urbaine, principalement aux entrées du village;
- 2) Surveillance des vols chez les particuliers (vols d'outils et de véhicules tout terrain)
- 3) Application de la signalisation défense de stationner dans la partie urbaine.

Adoptée

Résolution : 2020-303

Offre de partenariat pour la saison 2020-2021 du Mont Apic.

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accepte la proposition du Mont Apic de participer financièrement à un évènement qui favorise l'activité physique et découvrir ou redécouvrir les joies de l'hiver.

Que l'évènement est « Les journées des municipalités au Mont Apic », ou 50% de rabais est offert aux citoyens de Laurierville pour une journée en plein air au Mont Apic.

Que la municipalité soumet par ordre de préférence 3 dates pour la journée à rabais, soient les dates du 7 février, 21 février ou 28 février 2021.

Adoptée

Résolution : 2020-304

Autorisation signature certificat de réception provisoire des ouvrages chemin de la Grosse-Ile et Rang Scott.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, à signer pour et au nom de la municipalité de Laurierville, le certificat de réception provisoire des ouvrages effectués par L4 Construction inc., pour la réfection du Rang Scott, segments 14 et 15, tel que recommandé par M. Alain Cayer, ingénieur au service d'ingénierie de la MRC de l'Érable.

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, est également autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Laurierville, le certificat de réception provisoire des ouvrages effectués par E.M.P. inc., pour la réfection du Chemin de la Grosse-Ile, segments 19 et 16, tel que recommandé par M. Alain Cayer, ingénieur.

Adoptée

Résolution : 2020-305

Salaire des préposées au service de garde et de la brigadière pour les 17 et 18 décembre 2020.

Attendu que le congé scolaire, pour la période des fêtes, était prévu du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021, inclusivement;

Attendu que le gouvernement a ordonné la fermeture des écoles primaires les 17 et 18 décembre 2020;

Attendu que les préposées au service de garde, Mme Mélisa Samson et Mme Lynn Champagne, ainsi que la brigadière, Mme Line Lemelin, demandent d'être rémunérées pour les 2 jours de congé ordonnés par le gouvernement;

Après délibérations, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de payer le salaire des préposées au service de garde et de la brigadière scolaire, les 17 et 18 décembre 2020, selon les heures normalement effectuées lors de ces 2 journées.

Que le coût des salaires pour ces 3 employés, pour les 17 et 18 décembre 2020, est d'environ 325.00 \$.

Adoptée

Résolution : 2020-306

Problème écoulement des eaux au 312 avenue Tanguay.

Attendu que le propriétaire du 312 avenue Tanguay, informe la municipalité, que lors de fortes pluies, l'eau de la rue inonde son entrée de cour, causant une accumulation jusqu'à 6 pouces d'eau devant sa porte de garage, selon ce dernier;

Par conséquent, il est proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, de mandater le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable pour étudier la situation au printemps 2021, afin d'apporter des améliorations à l'écoulement des eaux de pluie dans le secteur du 312 avenue Tanguay, dans la mesure du possible.

Adoptée

Période de questions.

Le directeur général mentionne que l'ordre du jour a été publié sur le site internet de la municipalité et sur la page facebook, quelques jours avant la séance du conseil, afin que les personnes puissent expédier par courriel leurs questions avant la séance du conseil.

Le directeur général mentionne avoir reçu aucune question.

Résolution : 2020-307

Démission de M. Claude Poulin sur le comité consultatif d'urbanisme.

Attendu que M. Claude Poulin a transmis au directeur général et secrétaire-trésorier, par courriel, sa démission du Comité consultatif d'urbanisme, puisque ce dernier a vendu sa résidence à Laurierville, et déménagé dans une autre municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la démission de M. Poulin, et le remercie sincèrement pour son dévouement au sein du Comité consultatif d'urbanisme, de novembre 2013 à décembre 2020.

Adoptée

Résolution : 2020-308

Déneigement des trottoirs par M. Nicolas Paradis de Déneigement NS Paradis.

Attendu que la demande de déneiger le trottoir entre la pharmacie et le dépanneur Bonisoir, est demandée à l'occasion par des citoyens;

Attendu que M. Nicolas Paradis de Déneigement NS Paradis offre ses services pour effectuer ce travail;

Par conséquent, il est proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte l'offre de M. Nicolas Paradis de Déneigement N.S Paradis, pour déneiger à la demande de la municipalité, le trottoir entre la pharmacie et le dépanneur Bonisoir.

Que les tarifs horaire pour les diverses machineries sont de 135 \$ pour le chargeur, 200 \$ pour le souffleur et 90.29 \$ pour un camion 10 roues.

Que le souffleur et le camion 10 roues seront utilisés lors d'une accumulation importante de neige.

Que la neige, au besoin, sera transportée dans la cour du garage municipal.

Que le maire demandera à M. Bernard Samson, l'autorisation de transporter la neige du trottoir dans sa cour arrière.

Que le coût pour le déneigement de cette partie de trottoir est estimé à 1 500\$.

Adoptée

Résolution : 2020-309

Logement à l'édifice municipal.

Attendu que le logement au 2^e étage de l'édifice est présentement libre;

Attendu que les membres du conseil étudient l'option de louer le logement aux travailleurs étrangers qui travaillent dans les entreprises agricoles de Laurierville (canneberges, fruits et légumes, ferme laitière);

Par conséquent, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que le directeur général et secrétaire-trésorier s'informe auprès de divers intervenants dans ce domaine, de la réalisation de cette option.

Adoptée

Résolution : 2020-310

Remboursement au fonds de roulement pour 2020.

Attendu que la municipalité a emprunté à son fonds de roulement en 2014, un montant de 9 268.42 \$, pour des travaux à la station de pompage du système septique commun, dont les bénéficiaires pouvaient choisir de payer en un seul versement ou sur une période de 10 ans;

Attendu que 5 propriétaires ont choisi de rembourser leurs parts sur 10 ans et que les autres propriétaires ont payé leurs parts comptant;

Attendu que la municipalité a également emprunté à son fonds de roulement, en 2016, un montant de 9 933.87 \$, sur une période de 10 ans, représentant sa participation financière de 25% pour le remplacement d'un ponceau sur la route Provencher;

En conséquence, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, qu'un montant de 200 \$, est remboursé au fonds de roulement en 2020, pour les travaux à la station de pompage du système septique commun, et qu'un montant de 1 000 \$ est remboursé au fonds de roulement en 2020, pour le remplacement d'un ponceau sur la route Provencher.

Que le solde de l'emprunt au fonds de roulement est de de 744.67 \$, pour la station de pompage du système septique commun et de 5 933.87 \$ pour le remplacement du ponceau de la route Provencher.

Adoptée

Résolution : 2020-311

Nomination d'un répondant pour la municipalité au CRSBP Mauricie-Bois-Francs.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que M. Daniel Fortin, soit la personne déléguée, à titre de répondant, pour représenter la municipalité de Laurierville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc., pour l'année 2021.

Adoptée

Résolution : 2020-312

Nomination d'une coordonnatrice de la bibliothèque pour 2021.

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que Mme Dominique Martel soit nommée coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Laurierville, pour l'année 2021.

Adoptée

Résolution : 2020-313

Appui et collaboration pour le projet « Cartographie des obstacles à la libre circulation du poisson » par l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne.

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil appui le projet de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne, intitulé « Cartographie des obstacles à la libre circulation du poisson ».

Que la municipalité de Laurierville accepte de contribuer en ressources humaines pour un total d'environ 4 heures (315 \$ en nature), pour les actions suivantes :

- Partage de données géomatiques si elles sont disponibles;
- Consultation préliminaire à des fins de sélection de sites d'intérêts pour la validation terrain;

- Participation à une présentation finale du projet illustrant les données et analyse réalisée;
- Diffusion et partage des publications de l'OBV du Chêne.

Adoptée

Résolution : 2020-314

Appui à la ligne 9-8-8, ligne nationale de prévention du suicide.

Attendu que la détresse et l'anxiété touchent de plus en plus de gens;

Attendu que des recherches menées par l'Association canadienne pour la Santé mentale démontrent que davantage de Canadiens, en particulier les plus vulnérables, pensent au suicide;

Attendu qu'il existe des catalogues de numéros de téléphone pour appeler à l'aide;

Attendu qu'une personne en crise ou en détresse doit obtenir de l'aide rapidement et facilement;

Attendu qu'un simple numéro de téléphone à trois chiffres serait facile à retenir et pourrait faire une réelle différence;

Attendu que le député fédéral de Mégantic-L'Érable, M. Luc Berthold, sollicite l'appui des municipalités;

Par conséquent, il est proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que la municipalité appuie la démarche du député Berthold auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres.

Que copie de la présente résolution soit transmise au député de Mégantic-L'Érable, M. Luc Berthold, ainsi qu'à la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu.

Adoptée

Résolution : 2020-315

Cartes de Noël et certificat cadeau aux employés et bénévoles.

Attendu les directives de la Santé publique concernant la COVID-19, la municipalité ne peut, comme à chaque année, organiser un souper des Fêtes, pour remercier les employés municipaux et les bénévoles qui siègent sur divers comités;

Par conséquent, il est proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, qu'une carte de Noël, avec mots de remerciements du maire et un certificat cadeau de 20 \$, de Vivaco groupe coopératif, soit remis à chaque employé municipal et à chaque bénévole en guise de reconnaissance pour le travail accompli en 2020.

Que le coût des certificats cadeaux, des cartes de Noël et des frais postaux est estimé à 1 300 \$.

Adoptée

Résolution : 2020-316

Contribution financière 2021 à Partenaires 12-18.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accepte de verser la cotisation demandée pour l'année 2021 par Partenaires 12-18/Érable, dont les services s'adressent aux adolescents(es) de 12 à 18 ans de la municipalité de Laurierville et aux municipalités rurales de la MRC de l'Érable.

Que la cotisation 2021 est de 2.25 \$ par habitant, représentant un montant de 2 974.50 \$, soit 55.10 \$ de plus que le montant versé en 2020 (2 919.40 \$).

Adoptée

Résolution : 2020-317

Adhésion à Tourisme Érable pour 2021.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville adhère à Tourisme Érable pour l'année 2021, dont la contribution annuelle est de 210.00 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2020-318

Demande de soutien financier du Marathon de l'Espoir.

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, qu'un montant de 200.00 \$ soit versé dans le cadre de la 30^e édition du Marathon de l'Espoir, le samedi 12 décembre 2020, en mode virtuel.

Que le Marathon de l'Espoir vient en aide à l'œuvre du partage, un organisme de bienfaisance, dont le but premier est de répondre aux besoins alimentaires des familles et des citoyens plus démunis de la MRC de l'Érable.

Adoptée

Résolution : 2020-319

Demande d'aide financière de la maison du CLDI de l'Érable.

Proposé par Mme Suzy Belrose, et résolu unanimement, qu'une aide financière au montant de 100.00 \$ soit versée au CLDI de l'Érable, pour l'année 2021.

Adoptée

Résolution : 2020-320

Demande de la Résidence Provencher pour le remboursement des taxes municipales pour l'année 2021.

Attendu que la Résidence Provencher, est un organisme sans but lucratif en habitation communautaire pour les personnes âgées, située au 501 avenue Provencher à Laurierville;

Attendu que la Résidence Provencher s'adresse aux membres du conseil municipal, pour une aide financière pour l'année 2021 représentant le montant des taxes municipales, soit environ 5 000.00 \$;

Attendu que ce conseil considère important d'assurer la pérennité d'un service en habitation communautaire pour les personnes âgées dans la municipalité;

Attendu que la majorité des locataires de la Résidence Provencher sont natifs de Laurierville ou ont vécu une grande partie de leur vie à Laurierville;

Attendu l'importance de ce service pour ces personnes et pour leurs familles immédiates;

Pour ces raisons, il est proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de verser une aide financière d'environ 5 000 \$ à la Résidence Provencher pour l'année 2021, représentant le montant des taxes municipales 2021, en vertu de l'article 91 de la Loi sur les compétences municipales.

Adoptée

Résolution : 2020-321

Panneau de sensibilisation concernant la machinerie agricole.

Attendu que le ministère des Transports a développé un panneau de sensibilisation pour rappeler aux automobilistes d'être vigilants en présence de machineries agricoles sur la route;

Attendu que le Syndicat de l'UPA de l'Érable invite les municipalités à se procurer un panneau pour sensibiliser sa population;

Attendu que le Syndicat de l'UPA de l'Érable est disposé à verser un montant de 200 \$, pour réduire le coût d'acquisition du panneau 4 pieds X 8 pieds;

Pour ces raisons, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil accepte d'acquérir un panneau de sensibilisation concernant la machinerie agricole qui circule sur les routes, et ce, au coût de 127.12 \$, taxes non incluses, une fois déduit le montant de 200\$ offert par le Syndicat de l'UPA de l'Érable.

Adoptée

Correspondance.

- Lettre de la directrice générale de la MRC de l'Érable, Mme Myrabelle Chicoine, accompagnée d'un avis public, pour un projet d'élevage porcin sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes. La municipalité reçoit cet avis puisqu'au sens de la Loi, la municipalité est visée par ce projet, attendu qu'une partie du fumier sera épandu sur son territoire. Le projet de la Ferme Ladouce SENC est soumis à une consultation écrite qui se déroulera du 8 au 23 décembre 2020. Les documents pour ce projet, peuvent être consultés sur le site internet de la MRC au www.erable.ca/consultation.
- Réception de la MRC de l'Érable des certificats de conformité relatif au schéma d'aménagement, pour le règlement numéro 2020-13, modifiant le règlement de zonage numéro 2016-08, concernant l'article 5.7 intitulé « Conteneur maritime ». et pour le règlement numéro 2020-14, modifiant le règlement de construction numéro 2016-10, concernant l'article 3.16 intitulé « Les murs pare-feu », et l'ajout de l'article 3.25 concernant les puits.
- Réception du résumé de la rencontre entre le Comité santé de la MRC de l'Érable et du CIUSSS-Mauricie-Centre-du-Québec. Les enjeux municipaux suivants ont été discutés : 1) Le manque de médecins, 2) Affiliation au Groupe de médecine familiale (GMF) et leur performance, 3) Déploiement des services qui couvrent l'ensemble du territoire, 4) Maintenir notre service de proximité, 5) Soutien psychologique.
- Lettre de la CNESST, confirmant que le taux de prime pour la Santé et sécurité au travail, sera de 2.11 \$ par tranche de 100 \$ de salaire assurable pour 2021, comparativement à 2.00 \$ en 2020.
- Lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, annonçant une aide financière de 69 002 \$, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, qui pourra être utilisé autant en 2020 qu'en 2021, selon la convenance de la municipalité.
- Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, approuvant la proportion médiane (99%) et le facteur comparatif (1,01) du rôle d'évaluation foncière de la municipalité concernant l'exercice financier 2021.
- Réception du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Bois-Francis, pour 2021-2022, 2022-

2023 et 2023-2024. L'École Sainte-Julie demeure une école primaire pour cette période.

Liste des comptes.

Réjean Gingras : Peinture local des Fermières	330.00
Contracteur P.E. Pageau : Retenue 5% asphalte ave Normand	1 696.03
Agence 9-1-1 : Service septembre.	601.11
Cartes Desjardins Sonic : Essence nov. 2020	111.56
Soc. Canadienne des postes : 100 timbres et envoi le Poliquin nov.	213.90
Remboursement : Taxes municipales payées en trop	378.72
Caisse Desjardins : Capital emprunt 2011-01 (tracteur).	10 900.00
Caisse Desjardins : Intérêts emprunt 2011-01 (tracteur).	526.11
Caisse Desjardins : Capital emprunt 2013-04 (Jonquilles).	9 800.00
Caisse Desjardins : Intérêts emprunt 2013-04 (Jonquilles).	1 104.00
Petite Caisse Laurierville : Matériels édifice et frais de poste	185.30
Salaires des employés : Novembre 2020	15 262.94
La Capitale : Ass. Collectives de décembre 2020	2 347.06
RREMQ : Cotisations retraite de novembre 2020	1 456.10
Receveur Gén. du Canada : Remises féd. de novembre 2020	3 147.42
Ministre du Revenu : Remises prov. de novembre 2020	7 708.71
Hydro-Québec : Service garage du 27/09 à 27/11/2020	1 021.58
Hydro-Québec : Service aqueduc rg Scott du 27/09 au 27/11/2020	103.47
Hydro-Québec : Service croix du rg Scott du 30/9 au 27/11/2020	98.68
Hydro-Québec : Service lumières de rues du 1 ^{er} au 30 novembre 2020	741.96
Hydro-Québec : Service caisse du 29/09 au 26/11/2020	683.51
Hydro-Québec : Service caisse (2 ^e) du 29/09 au 26/11/2020	747.26
Hydro-Québec : Service caserne du 29/09 au 26/11/2020	1 066.08
Hydro-Québec : Service bibliothèque du 29/09 au 26/11/2020	373.57
Hydro-Québec : Service aqueduc rue Mercier du 24/09 au 23/11/2020	1 081.71
Hydro-Québec : Service égout rue Grenier du 3/10 au 02/12/2020	86.47
Hydro-Québec : Service édifice du 3/10 au 02/12/2020	554.69
Ministre des Finances : 2 ^e vers de 2 pour la sécurité publique 2020	54 435.00
Financière Banque Nationale : Intérêts sur emprunt 2004-01 (Pavillon)	887.05
Protecto-Sol : Vidange fosse commune avenue Labrie.	2 161.53
Énergies Sonic : Huile à fournaise édifice.	1 017.01
Yvon Labrie : 11.5 heures pour déménager branches	632.36
L4 Constructions inc. : Décompte 4 et retenue 5% travaux rg Scott	65 492.20
EMP Inc. : Travaux niveleuse chemins municipaux.	3 161.81
EMP inc. : Matériel granulaire MG 20A.	465.58
EMP inc. : 1 ^{er} versement de 6, déneigement des chemins.	24 200.64
EMP inc. : Décompte 4 et retenue 5% travaux chemin Grosse-Ile.	212 759.41
Lavery, avocats : Honoraires professionnels.	459.90
Jean-François L. Simoneau : Frais cellulaire d'oct. nov. et déc. 20	174.03
Eurofins : Analyses d'eau de novembre 2020 et 4 analyses privées	540.96
Groupe RDL : Rapport pour la collecte sélective et TPS-TVQ juin.	793.33
FQM : Mise en œuvre loi contrôle taxe foncière en milieu agricole	57.49
Sotek : Entretien préventif et filtres unité climatisation guichet.	849.30
Claude Joyal : Pièces et changement huile et filtre tracteur	3 692.56
Réal Huot inc. : Pièces pour boîte service entrée d'eau.	58.69
Renaud-Bray : Livres pour bibliothèque	360.52
Fonds d'information sur le territoire : 1 mutation en novembre	5.00
Sani-Thetford (2000) inc. : Réparation entrée d'eau.	1 517.67
Robitaille Équipement : Peigne grader + pièces à Christian B.	579.47
Claire Gosselin : Déplacement forfaitaire de décembre 20	80.00
Auger BC Sécurité inc. : Inspection préventive, batterie et détecteur.	1 154.35
Auger BC Sécurité inc. : Inspection préventive Caisse.	323.08
VIVACO : Matériels local Fermières (485.74\$), garage et déco. Noël	589.36
Dominique Lavoie : Peinture pour tableau local fermières	72.42
Plomberie 1750 inc. : Installation compteurs d'eau.	5 723.38
CDEDQ : Compteurs d'eau et pièces	1 331.98
Bell Canada : Service pour décembre.	351.32
Bell Mobilité : Service pour décembre.	155.57

Serv. San. Denis Fortier : Collecte plastiques agricoles novembre.	1 471.68
Gaudreau Environnement inc. : Service pour novembre.	10 927.07
Xérox Canada Ltée : Service pour novembre.	138.03
Xérox Canada Ltée : Location appareil multifonction 3 mois.	385.13
Agence 9-1-1 : Service octobre.	467.81

Résolution : 2020-322

Approbation des comptes.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

Adoptée

États des revenus et dépenses au 30 novembre 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 30 novembre 2020, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 3 385 269.02 \$, et des déboursés au montant de 3 074 070.40 \$, laissant un solde en caisse de 513 544.84 \$. De plus, à titre comparatif, on retrouve sur l'état des revenus et dépenses au 30 novembre 2020, les revenus et dépenses au 30 novembre 2019.

Varia.

Aucun sujet.

Résolution : 2020-323

Clôture de l'assemblée

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire.

Directeur général et secrétaire-trésorier